

Ecole primaire de Nogent-le-Phaye
COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
du Jeudi 27 janvier 2022 en visioconférence

Personnes présentes :

- Monsieur BEYSSAC : Maire de Nogent-le-Phaye.
- Monsieur AUCHÉ : Responsable des affaires scolaires.
- Représentants des parents d'élèves : Mesdames HOOGE, COUDRAY et Monsieur MERCIER.
- Représentant des PEP 28 : Madame BOURDET.
- Enseignants : Mesdames HAUTIN, KARSENTY, SAVARIAU et Monsieur VIZERIE.

Personnes excusées :

- Madame FERANT, Inspectrice de l'Education nationale.
- Madame NAVEAU, enseignante.
- Madame RAOUL, enseignante.
- Madame FERREIRA, représentante des parents d'élèves.
- Madame, JOUSSET, représentante des parents d'élèves, a présenté sa démission le 8 janvier 2022 ne pouvant plus assumer cette fonction.

Projet d'école :

Ce point est reporté à la réunion du 3e conseil d'école, car le projet d'école n'est pas finalisé.

Protocole sanitaire :

La situation de l'école au 27 janvier est la suivante : nous dénombrons actuellement 2 cas d'élèves et 2 enseignantes positives au COVID. Depuis la rentrée du 3 janvier, nous avons dénombré 18 cas d'élèves positifs au COVID et 3 cas pour le personnel enseignant. Les cas se sont multipliés à partir du 18 janvier. L'ensemble des élèves de 4 classes ont passé les tests à J0 J2 et J4. Et nous avons été contraints de suspendre l'accueil de 3 classes en raison d'enseignantes non remplacées.

Pour les enfants positifs, il est rappelé que les parents doivent le signaler à l'école, dès que possible, par téléphone ou en utilisant le courriel de l'école. Les parents doivent aussi consulter très régulièrement leur boîte mail, car des informations sont transmises par courriel.

Les représentants des parents d'élèves posent les questions suivantes :

L'interrogation sur l'absentéisme (à long terme) des maîtresses et leur non remplacement est soulevée. Les parents se demandent pourquoi une solution de remplacement n'est absolument pas envisageable que cela soit pour 1 semaine, 1 mois ou plus. Plusieurs parents ne peuvent se permettre de télétravailler ou tout simplement poser des jours de congés payés, de RTT ou parfois même des journées sans solde.

Mr VIZERIE précise que l'école bénéficie régulièrement de remplaçants et, de plus, le service des remplacements privilégie les petites écoles. En revanche, la situation particulière que nous vivons avec la COVID, avec le non brassage des élèves fait que nous nous retrouvons avec des enseignants non remplacés sur des temps longs.

Mme KARSENTY a souhaité faire une mise au point concernant les remplacements de l'école en disant que pour chaque absence, les enseignants et Mr VIZERIE font des demandes par téléphone, mail au service des remplacements. Demandes qui sont renouvelées durant toute l'absence. Le service des remplacements n'est pas en mesure de nous répondre immédiatement, il faut parfois attendre la matinée pour savoir si nous serons ou non remplacés. Nous sommes conscients que cela peut être inconfortable pour les parents, notamment en cas de fratrie dans l'école mais la plupart des arrêts ont toutefois été remplacé.

Pourriez-vous faire remonter ces difficultés à l'IEN de la circonscription, M^{me} Férant ?

M. VIZERIE prévient systématiquement M^{me} FERANT de tous les arrêts des enseignants de l'école.

La situation actuelle est exceptionnelle du fait du nombre d'enseignants touchés par la pandémie, mais ces difficultés seront remontées à M^{me} Férant. Cependant, M. Vizerie précise que, si nous avons eu plus d'absences d'enseignantes, la plupart de celles-ci ont bien été remplacées depuis la rentrée, mis à part les absences liées au COVID depuis le 3 janvier.

En cas d'absence "longue et programmée" d'un enseignant, l'enfant restant à domicile, est-ce que les frais de garderie seront automatiquement déduits comme pour la cantine ?

M. AUCHE précise de la gratuité de la cantine et de la garderie pour les enfants absents sachant que la période est particulière.

M. BEYSSAC précise que c'est la commune qui prendra en charge les coûts, ce qui n'est pas le cas dans toutes les autres communes.

Une réflexion est en cours pour la mise en place d'un outil numérique avec un portail famille en ligne qui permettrait le suivi et les inscriptions pour la cantine et la garderie. Ce projet est étudié pour la rentrée de septembre 2022.

Pouvez-vous nous expliquer comment sont comptabilisées les présences effectives des enfants et la facturation de la cantine (appel fait, nombre de repas au mois,...) ? Surtout lors d'absences d'enseignants non remplacés car certains enfants restent chez eux à la demande de M. Vizerie alors que d'autres viennent quand même à l'école. Certains parents nous ont fait remonter des erreurs dans leur dernière facturation.

Une fiche de présence est remplie tous les jours par le personnel de cantine, cette fiche est transmise à la comptabilité afin de procéder à la facturation. Des erreurs sont toutefois possibles car cela est fait manuellement.

M. AUCHE précise qu'il n'y aura pas de jours de carence pour les absences liées à la COVID.

Les évaluations CP, prévues au mois de janvier, sont reportées à une date ultérieure.

Photographe scolaire :

C'est Monsieur VALLEE, photographe local, qui réalise les photos scolaires depuis plusieurs années sur notre école. Nous apprécions la qualité de son travail et sa disponibilité.

Mais, les parents d'élèves ont constaté, cette année, que le papier des photos était de mauvaise qualité et que les photos étaient très claires. Ils ont rencontré des difficultés pour découper les photos sur une même planche. Ils aimeraient retrouver la photo 10 X 13 (couleur) et s'interrogent sur l'utilité d'une photo taille A4.

M. VIZERIE fera remonter ces remarques à M. VALLEE.

Activités et sorties éducatives :

-Arrêt de l'activité natation le 10 décembre pour les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2. Les évaluations des élèves ont été réalisées partiellement. La piscine est toujours fermée.

-Travail aux Archives départementales pour la classe des GS-CP le 18 novembre et le 27 janvier (annulé).

-Ecole et cinéma pour la classe des CE2/CM1 et CM1/CM2 le 29 novembre.

-Travail à la bibliothèque de Nogent-le-Phaye pour toutes les classes, le 09 décembre.

-Intervention de l'infirmière scolaire pour toutes les classes, le 28 janvier et le 28 février pour travailler sur différents thèmes.

En projet :

-Rencontre USEP jeux d'opposition au Coudray pour les classes maternelles le 7 mars, avec des ateliers sans brassage et le 20 mai, participation au petit bal.

- Rencontre USEP pour les CP/CE1 : CROSS, GOLF et ATHLETISME (la classe des CP/CE1 n'a pas été retenue pour participer à la semaine Olympique en raison d'un trop grand nombre de demandes).

-Journée au Centre du vitrail à Chartres pour les CE2-CM1.

- La classe de CM1/CM2 souhaite mettre en place un projet théâtre pour la fin de l'année, projet qui pourrait être fédérateur afin de créer de bons souvenirs.

Travaux de la municipalité :

Les représentants des parents d'élèves posent les questions suivantes :

Qu'en est-il du projet de marquage au sol (jeu type marelle ...) dans la cour élémentaire, évoqué lors du conseil d'école ?

Quels jeux ont été retenus par les élèves suite à leur sondage ?

En attente à cause des lignes vertes présentes au sol pour séparer les zones des classes.

Les CP/CE1 ont retenu le jeu du morpion et le jeu des échelles pour ce projet d'aménagement.

La vitesse excessive aux abords de l'école : qu'est-il prévu par la municipalité ou par le Conseil Municipal des Jeunes ?

La municipalité propose d'installer un plateau ralentisseur dans l'allée du stade ainsi qu'une signalétique verticale.

Le Conseil Municipal des jeunes, quant à lui, a proposé une signalétique verticale réfléchissante avec des images ludiques afin de démarquer les différents espaces.

Présence de la Gendarmerie, pour dissuader la vitesse excessive à proximité de l'école ainsi que la dépose des enfants en double file, sera plus fréquente.

Lors de notre rendez-vous mairie, nous avons également abordé la qualité et la diversité des plats servis en restauration scolaire. Une rencontre devait être effectuée avec CHARTRES Métropole restauration ; un retour peut-il nous être fait ?

M. AUCHE précise qu'une réunion sur la commission des menus devrait se tenir courant février. Chartres Métropole Restauration assure 1500 repas/jour avec une trentaine de menus divers faits par des diététiciens. Il précise qu'à ce jour 42 agents sont employés, donc effectif maximum, ce qui pose beaucoup moins de problèmes de gestion à ce jour.

Périscolaire :

Les représentants des parents d'élèves posent les questions suivantes :

Une présentation de l'équipe sur tous les temps périscolaires (animateurs, personnels mairie et directrice périscolaire) et du projet pédagogique devait être effectuée, comme s'y était engagé le coordonnateur PEP28, M. Cattin, durant le 1er conseil d'école. Qu'en est-il ?

M^{me} BOURDET propose la mise en place d'un trombinoscope afin de présenter l'équipe (personnel PEP + personnel mairie) car en raison du contexte sanitaire, la réunion initialement prévue n'est pas possible.

Ce trombinoscope présentera les employés présents le matin, le midi et le soir. Celui-ci sera affiché à l'extérieur de l'école ainsi qu'à l'entrée de la garderie.

M^{me} BOURDET précise que l'adresse mail est toujours en place afin de communiquer avec le périscolaire tout comme le numéro de téléphone de l'école.

M. BEYSSAC vous informe qu'un nouveau système de téléphonie (avec plusieurs combinés) plus moderne a été installé sur l'école, celui-ci permet de recevoir plusieurs appels simultanément.

Nous constatons des effectifs d'enfants toujours aussi importants au sein de l'accueil périscolaire. La réflexion sur la mise à disposition de la salle d'arts plastiques pour les maternelles présentée par le coordonnateur PEP28 n'a pas abouti à ce jour. Quand est-ce que nos enfants pourront en bénéficier ?

La salle d'arts plastiques n'est finalement pas utilisable, car les différents travaux des maternelles y sèchent régulièrement. M. AUCHE propose l'utilisation du réfectoire pour les plus petits afin d'y réaliser des activités et ce, dès le retour des vacances de février. Des heures de ménage supplémentaires seront faites par le personnel de mairie afin de respecter les conditions sanitaires.

Dans le cadre du projet 30 minutes de sport par jour à l'école, mise en place d'une collaboration avec les PEP afin de proposer des activités sportives à l'aide du matériel présent à l'école sur les différents moments d'accueil.

Nous tenions également à vous partager les retours positifs des familles sur les activités menées sur les temps périscolaires. Les PEP mettent en place un thème par mois afin de réaliser diverses activités. Des photos seront prises afin d'illustrer le site internet.

Questions diverses :

-Madame GILI Maryline, AESH, est nommée sur l'école depuis le 22 novembre à raison de 12 heures par semaine pour accompagner un élève de l'école en situation de handicap.

Lors du dernier conseil d'école, vous nous avez informés d'un sondage réalisé par les élèves sur l'achat d'éventuels matériels pour le temps de récréation scolaire. Pouvez-vous nous présenter les achats retenus ?

Les jeux choisis, par les élèves pour les temps de récréations, sont les suivants : 5 ballons de hand, 2 planches d'équilibre, 6 balles en PVC, 8 élastiques de saut, 4 disques volants, 8 cordes à sauter, un ballon géant.

Le montant de ces jeux, achetés par la coopérative scolaire, s'élève à 150,42€.

Les jeux sont partagés entre les différentes classes.

Les parents d'élèves précisent avoir un retour très positif de la part des élèves.

Prochain conseil d'école est fixé au jeudi 9 juin.

Fin du conseil d'école à 19h35.

La secrétaire de séance :
M^{me} KARSENTY

Le directeur de l'école :
M. VIZERIE